PRO SUPERLITE MORTAR™

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO SUPERLITE MORTAR est un mortier-colle haut de gamme, très léger, modifié aux polymères, à composant unique, doté **d'une résistance exceptionnelle au glissement et à l'affaissement** pour l'installation des carrelages de céramique, de porcelaine, de marbre et de pierre naturelle de GRANDS FORMATS tant à la verticale qu'à l'horizontale. PRO SUPERLITE MORTAR est produit selon une formule de pointe qui, grâce à ses ingrédients de haute performance et ses agrégats légers de verre recyclé, lui confère une résistance sans égale au glissement et à l'affaissement et sa consistance incroyablement légère, ultra crémeuse à mélanger et à appliquer qui augmente de façon spectaculaire le rendement et la productivité en chantier. En outre, PRO SUPERLITE MORTAR est d'un **BLANC ÉCLATANT** pour l'installation 'sans tache' des marbres et des pierres pâles et translucides. Aussi étonnant que ça puisse paraître, un sac de 11,34 kg (25 lb) **COUVRE LA MÊME SUPERFICIE** qu'un sac de 22,7 kg (50 lb) de mortier-colle traditionnel ce qui rend le transport et la manutention beaucoup plus faciles.

Caractéristiques

- Pour l'installation à haute performance des grands carrelages à la verticale **SANS GLISSEMENT** (voir les RESTRICTIONS) ;
- Pour les installations verticales intérieures à usage institutionnel, commercial et résidentiel ;
- Pour les applications au sol intérieures à faible débit uniquement ;
- Pour l'installation de carrelages dans les enceintes de douches, sur les contours de baignoires et sur les lambris pare-taches normalement effectuée à l'adhésif ;
- Pour l'installation des carrelages, des dallages et des mosaïques de céramique, de porcelaine, de verre et de grès non- vitrifiés, semi- vitrifiés, vitrifiés et imperméables ;
- Pour l'installation 'Sans tache' de la plupart des revêtements de teintes pâles et translucides de marbre et de pierre naturelle (voir les RESTRICTIONS) ;
- Pour l'installation intérieure de briquettes décoratives ;
- Rencontre ou dépasse les exigences normatives ANSI A118.4 et ANSI A118.11 ;
- Contient des matériaux recyclés, (20 % Post-Consommation), surpassant les objectifs et les exigences LEED®.

Emballage

Sac de 11,34 kg (25 lb) ; 'blanc éclatant'

Béton | *Contreplaqué de catégorie "Extérieur"* | *Résidu de colle noire* | *Vieux Carrelages*

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours)
- Blocs de béton ou de maçonnerie
- Panneaux d'appui en béton léger
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier
- Membranes d'imperméabilisation PRO MBR™ et pare-fissures PRO CBM™ de PROMA
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement)
- Pour les dessus de comptoir et les planchers d'intérieur résidentiels à faible débit et strictement en zones sèches, un assemblage bien appuyé d'au moins 32 mm (1-1/4") d'épaisseur de panneaux de contreplaqué de sapin Douglas (ACNOR /CSA 121) de catégorie 'EXTERIEUR' certifié CANPLY (SELECT) ou (SEL-TF) posés en doublé.
- Carrelages de céramique existants (usage intérieur seulement)*
- Sols en béton-granito (Ciment-Terrazzo)*
- Résidus de vieille colle noire*

* *Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le « GUIDE DE PRÉPARATION DES SURFACES » de PROMA*

Restrictions

- Pour l'installation de formats de carrelages ou de pierre EXTRA-GRANDS et/ou EXTRA-MINCES [> 60 x 60 cm (24" x 24") et/ou < 5 mm (3/16") d'épaisseur], veuillez consulter notre département des services techniques pour les recommandations appropriées.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas employer directement sur les panneaux de particules, d'aggloméré, de Lauan, de Masonite, de fibres orientées (OSB) ni sur les produits de ragréage ou de surfaçage à base de gypse ou tout support instable et non-approprié.
- Ne pas employer pour l'installation de marbres verts et autres pierres naturelles instables qui réagissent au contact de l'humidité initiale des mortiers de pose. Pour ces marbres et ces pierres, employer **EXCLUSIVEMENT** le PRO GROUT XTREME™ ou le PRO SEAL & SET™ 100 NS (voir les fiches techniques respectives).
- Ne pas employer pour l'installation du carrelage de verre avec un endos époxy sans filet synthétique. Pour ce type d'installation, employer plutôt le PRO GROUT XTREME Blanc (voir la fiche technique respective).
- Ne pas employer pour l'installation à la verticale de carrelages dont la superficie individuelle des carreaux dépasse 4600 cm^2 (720 po^2) ou dont le poids spécifique dépasse 75 kg/m2 (15 lb/pi2). Selon les exigences réglementaires de l'UBC, tout carrelage de format ou de poids excédentaire à ces limites doit être fixé à l'aide d'attaches. Veuillez communiquer avec notre département de service technique pour obtenir les recommandations appropriées.
- Ne pas employer pour des installations au sol à usage commercial ou industriel.
- Ne pas employer pour des installations qui seront en immersion, en zones d'humidité élevée ou en contact prolongé avec l'eau (e.g. les piscines, fontaines, douches communautaires, bains turcs, spa, etc.). Pour de telles installations, employer plutôt un mélange de PRO BOND™ et d'additif PRO BOND PLUS ou un mélange de PRO QUICK™ et de PRO QUICK PLUS ou le mortier PRO HPX™(voir les fiches techniques respectives).
- Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes chroniques d'humidité.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Durée de vie du mélange	> 2 heures
Temps d'affichage	>20 minutes

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	0 g/L
Couverture approximative par sac de 11,34 kg (25 lb)	
Spatule dentelée	**Couverture**
6 mm x 6 mm x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	7,5 m^2 (80 pi^2)
6 mm x 10 mm x 6 mm (1/4" x 3/8" x 1/4")	6,0 m^2 (65 pi^2)
Période de conservation	
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec.	

5. INSTALLATION

Préparation de surface

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME™ peut être employer sur presque toute surface apte à recevoir un produit de pose sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- Toute surface portante sous-jacente doit être de construction solide, saine, stable, d'aplomb, d'équerre et plane.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, d'enduit bitumineux, de cire, de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de scellant, de décoffrant, de laitance, de particules lâches, de parcelles de surface lâchement adhérées et de toutes substances et saletés pouvant empêcher ou réduire l'adhésion.
- Les résidus acides, alcalins, de savon et d'agents de nettoyage chimiques doivent être neutralisés ou enlevés.
- Les surfaces de béton doivent être saines, solides et complètement durcies et vieilles d'au moins 28 jours.
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Le béton de soutien et d'appui doit être sec et exempt de conditions hydrostatiques ou d'humidité chronique. Effectuer un test d'émission d'humidité (ASTM F-1869) du béton avant de procéder à l'application du carrelage.
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être **soit** APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME **soit** préparer mécaniquement selon un procédé approuvé par l'ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit.
- Pour les carrelages carrés ou de forme rectangulaire dont la plus petite dimension dépasse 38 cm (15") et les carrelages de 45 x 45 cm (18") jusqu'a 58 x 58 cm (23" x 23") l'affaissement de la charpente ne doit pas dépasser L/540 sauf si une membrane pare-fissures est incorporée dans le système. **Pour les carrelages de 60 x 60 cm (24" x 24") et plus et pour TOUS les revêtements de pierre de TOUTES DIMENSIONS, l'affaissement ou la déflexion maximum ne doit jamais dépasser L/720.**

Mélange

Ratio pour le mélange : 2-1/2 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)

1. Employer des outils et des contenants propres.
2. Dans un contenant propre, mesurer et verser **4,75 L (1,25 gal US)** d'eau propre a température fraiche et ajouter graduellement 11,34 kg (25 lb) de poudre PRO SUPERLITE MORTAR, tout en mélangeant lentement.
3. Mélanger à l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minutes), jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, sans grumeaux et malléable à la truelle.
4. Laisser reposer pendant 10 minutes, puis mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ou d'autre poudre.
5. Le mélange est maintenant prêt à être appliqué.
6. Pendant l'étalement et la pose, maintenir la consistance du mélange lisse et homogène en brassant périodiquement le contenu de mélange dans le seau sans jamais toutefois y ajouter d'eau.
7. Nettoyer les outils de travail et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Application

1. Étaler le mortier en y mettant de la pression à l'aide du côté plat d'une truelle, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer un bon accrochage.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que le mortier ne sèche ou ne se recouvre d'une pellicule, appliquer du mortier additionnel au fur et à mesure sur la surface, cette fois en striant le mortier en raies continues avec le côté denté de la truelle de façon à obtenir un lit de mortier bien égal. Sur les murs et lambris, strier les raies de mortier dans le sens horizontal. Sur les sols, il est recommandé d'enduire complètement l'endos de chacun des carrelages de grand format d'une couche supplémentaire de mortier frais et de les poser sans tarder pour assurer un transfert adéquat conjointement avec le lit de mortier strié fraichement appliqué.
3. Ne pas étaler plus de mortier que ce qui peut être recouvert de carrelages dans une période de 20 minutes [i.e. environ 2 m^2 (20 pi.car.)]
4. Si le mortier a séché ou qu'une pellicule sèche s'est formée à la surface du mortier, enlever tout le mortier et le remplacer par du frais.
5. Appliquer les carrelages avec fermeté en les pressant dans le mortier frais avec un léger mouvement de va et vient en sens transversal aux rainures afin de bien les aplanir et tapoter légèrement les carrelages pour s'assurer qu'au moins 85 % de la surface à l'endos du carrelage fasse contact avec le mortier. (95 % dans les cas d'application dans les zones d'eau, les sols à solicitation résidentielle et 100% si des revêtements et des dallages de pierre naturelle sont appliqués avec ce même mélange.)
6. Les carrelages doivent être enlisés dans le mortier à au moins 1/3 de leur épaisseur.
7. Nettoyer l'excédent de mortier des espacements et essuyer les bavures et les taches au fur et à mesure avant qu'elles ne sèchent.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Mûrissement et jointoiement

- Ne pas mettre les pieds sur le carrelage ou le dallage frais et interdire les zones fraîchement carrelées aux piétons pendant un minimum de 24 à 48 heures dépendamment des conditions de température et d'humidité.
- Protéger les murs, les lambris et les parois du mouillage, de l'impact et de la vibration pendant au moins 24 heures.
- Attendre au moins 16 à 24 heures avant d'effectuer le jointoiement.
- Protéger des intempéries et du gel pendant un minimum de 14 à 21 jours.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS)..

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2013 ADHÉSIFS PROMA INC.